



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

→ Emilie

Dossier suivi par : Chloé GOND  
Téléphone : 05 45 35 30 00  
Courriel : c.gond@inao.gouv.fr

N/Réf : 2018 – 71 CGo



**Monsieur le Vice-Président  
Communauté de Communes La  
Rochefoucauld Porte du Périgord  
2, rue des Vieilles Ecoles  
16220 MONTBRON**

**Affaire suivie par : Emilie GALLAND**

Objet : Modification simplifiée n°2 du PLU de Taponnat-Fleurignac (16)

Châteaubernard, le 17 avril 2018

Monsieur le Vice-Président,

Par courrier en date du 4 avril 2018, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour étude et avis, le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de **TAPONNAT-FLEURIGNAC**, située dans le département de la Charente.

La commune de **TAPONNAT-FLEURIGNAC** est située dans l'aire géographique de l'Appellation d'Origine Contrôlée « Beurre Charentes-Poitou »<sup>1</sup>.

La modification n°2 du PLU présentée concerne un ajustement du règlement afin de permettre les constructions et les installations nécessaires au bon fonctionnement de l'aire de services liée à la RN 141, prévue lors de l'élaboration du PLU.

La modification n°2 du PLU n'entraîne pas de modification de la surface des zones définies au règlement graphique du PLU.

Ainsi, après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas d'objection à formuler à l'encontre de ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidences directes sur les AOC et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Pour la Directrice et par délégation,  
Le Délégué Territorial Adjoint,  
Romain CHAVIGNON

Copie : DDT 16

<sup>1</sup> Pour information, la commune de TAPONNAT-FLEURIGNAC est également située dans les aires géographiques des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Agneau du Poitou-Charentes", "Jambon de Bayonne", "Porc du Limousin", "Porc du Sud-Ouest", "Veau du Limousin" et des IGP Viticoles "Atlantique" et "Charentais".